

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 23 octobre 2017 portant modification de l'arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé**

NOR : SSAS1730716A

La ministre des solidarités et de la santé,  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3 et suivants ;  
Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;  
Vu les résultats de l'enquête de représentativité des organisations syndicales d'infirmiers libéraux conventionnés avec l'assurance maladie notifiés le 13 juin 2017 ;  
Vu la proposition du Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux en date du 10 juillet 2017 ;  
Vu la proposition de la Fédération nationale des infirmiers en date du 19 juillet 2017,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé est modifié comme suit :

- sont nommés membres titulaires pour la durée du mandat restant à courir, au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des infirmiers, Mme Maryse GUILLAUME, Mme Catherine KIRNIDIS et M. John PINTE, en remplacement de Mme Maryse ALCINDOR, Mme Élisabeth MAYLIE et Mme Annick TOUBA ;
- sont nommés membres suppléants pour la durée du mandat restant à courir, au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des infirmiers, Mme Maryse ALCINDOR, Mme Régine LANGLADE, Mme Pascale LEJEUNE et M. Julien MAULDE-ROBERT, en remplacement de Mme Maryse GUILLAUME, M. Laurent KERFYSER, Mme Ghislaine MEILLERAIIS et M. John PINTE.

#### Article 2

La directrice de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 23 octobre 2017.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
B. VALLET

Pour la directrice de la sécurité sociale :  
*Le chef de service adjoint*  
*à la directrice de la sécurité sociale,*  
J. BOSREDON